

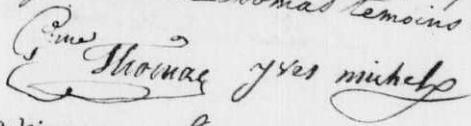
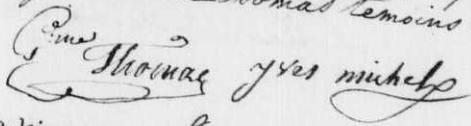

 Du septième jour du mois de mars 1825
 cent-trente, à Six heures du matin mil huit

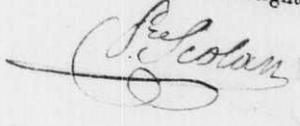
ACTE DE NAISSANCE de Marie-Jeanne Bochet
 né le deux heures du matin dit jour
 de Guillaume Bochet fils légitime
 âgé de quarante un ans, profession de cultivateur.
 Domicilié à Ploubazlanec
 et de Marquerite Le Gulluche
 âgée de trente sept ans, profession de ménagère
 demeurant à Ploubazlanec

L'enfant présenté à l'Officier de l'État civil a été reconnu être
 du sexe Feminin
 La déclaration de la naissance a été faite par Guillaume
Bochet père de l'enfant sus-déclaré âgé de
quarante un ans, profession de cultivateur
 demeurant à Ploubazlanec

Premier témoin, Yves Michel
 âgé de trente six ans, profession de cultivateur
 demeurant à Ploubazlanec

Second témoin, Guillaume Thomas
 âgé de quarante huit ans, profession de cultivateur
 demeurant à Ploubazlanec

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins
 ont déclaré Guillaume Bochet père ne savoir signer
Yves Michel et Guillaume Thomas témoins
 signent,



Constaté suivant la loi, par moi Pierre Scolan
 Maire & Officier de l'État civil soussigné.


Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubazlanec
 Période : 1825 - 1832